



## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

### D/1779/N – Appel d'Offres national portant sur la sélection d'un cabinet pour la mise à jour du fichier des immobilisations de l'AGEROUTE

1. Date de lancement : 24/10/2025
2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats  
**Cinq (05)**
  - Groupement Erudit Audit & Conseil\*/Fiducia Consulting Group (FCG)
  - Grant Thornton
  - Focus Audit & Expertise
  - Moore Sénégal
  - Forvis Mazars
3. Montant de la proposition retenue :
  - pour un montant de **vingt-sept millions cent quarante mille Francs CFA (27 140 000) TTC**
4. Noms et adresse de l'attributaire provisoire :
  - Focus Audit & Expertise  
Immeuble Soda Maréme Liberté 6 Extension ; Tel : 33 827 30 95  
  
Email : [focus@focusaudex.com](mailto:focus@focusaudex.com)
5. Délai d'exécution des services : Quarante-cinq (45) jours.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du décret n°2022-2295 du 28 décembre 2022 portant Code des marchés publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit code.

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE**

**Moustapha FALL**